



We create chemistry

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision : 2025/10/30

Version: 4.0

page: 1/15

(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

### 1. Identification

#### Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

## Insignia® Pro

#### Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée\*: produit phytosanitaire, fongicide

\* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Société:

BASF Canada Inc.  
5025 Creekbank Road  
Édifice A, Étage 2  
Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

#### Numéro d'appel d'urgence

##### Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

#### Autres moyens d'identification

famille chimique: Pas de données applicables disponibles.  
34892

### 2. Identification des dangers

#### Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

#### Classification du produit

|             |                                |                       |
|-------------|--------------------------------|-----------------------|
| Acute Tox.  | 4 (par voie orale)             | Toxicité aiguë        |
| Acute Tox.  | 4 (Inhalation -<br>brouillard) | Toxicité aiguë        |
| Skin Irrit. | 2                              | Irritation de la peau |

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30

Version: 4.0

page: 2/15

(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

|                 |            |                                                                          |
|-----------------|------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Skin Sens.      | 1          | sensibilisation de la peau                                               |
| Repr.           | 2 (foetus) | Toxicité pour la reproduction                                            |
| STOT RE         | 2          | Toxicité spécifique pour certains organes cibles<br>— exposition répétée |
| Aquatic Acute   | 1          | Danger pour le milieu aquatique - aigu                                   |
| Aquatic Chronic | 1          | Danger pour le milieu aquatique - chronique                              |

### Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

|             |                                                                                                                  |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| H315        | Provoque une irritation cutanée.                                                                                 |
| H317        | Peut provoquer une allergie cutanée.                                                                             |
| H373        | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H361        | Susceptible de nuire au fœtus.                                                                                   |
| H302 + H332 | Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.                                                                        |
| H400        | Très toxique pour les organismes aquatiques.                                                                     |
| H410        | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                          |

Conseil de Prudence (Prévention):

|      |                                                                                                                 |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P280 | Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.                                                |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement.                                                                           |
| P260 | Ne pas inhaler poussières/brouillards/vapeurs.                                                                  |
| P201 | Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.                                                 |
| P202 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.                                |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.                                   |
| P270 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.                                                         |
| P264 | Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.                                     |

Conseils de prudence (Intervention):

|             |                                                                                                                                     |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P312        | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.                                                                       |
| P304 + P340 | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P308 + P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.                                                                     |
| P302 + P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.                                                             |
| P333 + P313 | En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.                                                                         |
| P330        | Rincer la bouche.                                                                                                                   |
| P391        | Recueillir le produit répandu.                                                                                                      |
| P332 + P313 | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.                                                                                  |
| P362 + P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.                                                                  |

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30

Version: 4.0

page: 3/15

(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

Conseils de Prudence (Stockage):

P405

Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501

Eliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales.

### Dangers non classifiés par ailleurs

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

#### Classement de préparations spéciales (GHS):

Le pourcentage suivant du mélange porte sur les constituants dont les dangers relatifs à la toxicité aiguë ne sont pas connus: 2 - 3 %

Le produit contient les composants suivants et peut causer une réaction allergique cutanée: 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

La substance peut provoquer une sensibilisation de la peau pour les personnes particulièrement sensibles. Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

## 3. Composition / Information sur les ingrédients

### Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

| Pyraclostrobine

| Numéro CAS: 175013-18-0

Teneur (W/W): 17.56 %

Synonyme: Pas de données disponibles.

| 1H-1,2,4-Triazole-1-ethanol,  $\alpha$ -[4-(4-chlorophenoxy)-2-(trifluoromethyl)phenyl]- $\alpha$ -methyl-

| Numéro CAS: 1417782-03-6

Teneur (W/W): 17.56 %

Synonyme: Pas de données disponibles.

| Benzenesulfonic acid, hydroxy-, polymer with formaldehyde, phenol and urea, sodium salt

Teneur (W/W):  $\geq 1.0$  -  $< 5.0\%$

Synonyme: Pas de données disponibles.

| Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts

| Numéro CAS: 68425-94-5

Teneur (W/W):  $> 0.5$  -  $\leq 5.0\%$

Synonyme: Pas de données disponibles.

| bronopol

| Numéro CAS: 52-51-7

Teneur (W/W):  $\geq 0.01$  -  $< 0.1\%$

| Synonyme: 2-Bromo-2-nitro-1,3-propanediol; Bronopol

| 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30

Version: 4.0

page: 4/15

(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

| Numéro CAS: 2634-33-5  
Teneur (W/W):  $\geq 0.01$  -  $\leq 0.1\%$   
Synonyme: Pas de données disponibles.

| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)  
| Numéro CAS: 55965-84-9  
Teneur (W/W):  $\geq 0.001$  -  $< 0.1\%$   
| Synonyme: 5-Chloro-2-methyl-3(2H)-isothiazolone mixt. with 2-methyl-3(2H)-isothiazolone

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

## 4. Premiers soins

### Description des premiers soins

#### Indications générales:

| Retirer les vêtements souillés.

#### Lorsque inhalé:

| Repos, air frais, secours médical.

#### Lorsque en contact avec la peau:

| Laver à fond avec de l'eau et du savon.

#### Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.  
Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser.

| laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire  
procéder à un contrôle par un ophtalmologue

#### Lorsque avalé:

| Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Secours médical immédiat.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

| Dangers: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11. (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30

Version: 4.0

page: 5/15

(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

### Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, fluorure d'hydrogène, Chlorure d'hydrogène, acide bromhydrique, oxydes d'azote, composés halogénés, composés de silice, oxydes de soufre, composés phosphorés

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

### Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30

Version: 4.0

page: 6/15

(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

#### Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pyraclostrobine VME 0.13 mg/m3 ;

1H-1,2,4-Triazole-1-  
ethanol,  $\alpha$ -[4-(4-  
chlorophenoxy)-2-  
(trifluorométhyl)phényl]- $\alpha$ -  
méthyl-

#### Conception d'installations techniques:

Pas de données applicables disponibles.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un système de filtre de type chimique / mécanique TC23C certifié NIOSH (ou équivalent) pour enlever une combinaison de particules, de gaz et de vapeurs. Pour les situations où les concentrations dans l'air peuvent dépasser le niveau pour lequel un appareil respiratoire filtrant est efficace ou où les niveaux sont inconnus ou mettent la vie en danger, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un masque facial respiratoire à adduction d'air avec échappement.

##### Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

##### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30

Version: 4.0

page: 7/15

(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

### Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Porter une chemise à manches longues et un pantalon long en plus des autres équipements de protection individuelle indiqués. Le lieu de travail devrait être pourvu d'une douche et d'un dispositif de rinçage oculaire. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Les équipements de protection individuelle devraient être décontaminés avant réutilisation. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.). Retirer les vêtements souillés. Ranger séparément les vêtements de travail. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|                                                 |                                                                                                                                                                                    |                                    |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Etat physique:                                  | liquide                                                                                                                                                                            |                                    |
| Etat physique:                                  | liquide                                                                                                                                                                            |                                    |
| Odeur:                                          | inodore                                                                                                                                                                            |                                    |
| Seuil olfactif:                                 | non applicable, odeur non perceptible.                                                                                                                                             |                                    |
| Couleur:                                        | crème, presque blanc                                                                                                                                                               |                                    |
| Valeur du pH:                                   | env. 6 - 8<br>( 20 °C)                                                                                                                                                             |                                    |
| Point de fusion:                                | < 0 °C                                                                                                                                                                             |                                    |
| Point d'ébullition:                             | env. 72 °C                                                                                                                                                                         |                                    |
| Point de sublimation:                           | Pas de données applicables disponibles.                                                                                                                                            |                                    |
| Point d'éclair:                                 | Pas de point d'éclair - Mesure réalisée jusqu'à la température d'ébullition.                                                                                                       | (Règlement (CE) N° 440/2008, A.9)  |
| Inflammabilité:                                 | non inflammable                                                                                                                                                                    |                                    |
| Limite inférieure d'explosivité:                | Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé. |                                    |
| Limite supérieure d'explosivité:                | Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé. |                                    |
| Auto-inflammation:                              | > 660 °C                                                                                                                                                                           | (Règlement (CE) N° 440/2008, A.15) |
| SADT:                                           | > 75 °C                                                                                                                                                                            |                                    |
| Pression de vapeur:                             | env. 23.3 hPa<br>( 20 °C)                                                                                                                                                          |                                    |
| Densité:                                        | Données se rapportant au solvant<br>env. 1.14 g/cm3<br>( 20 °C)                                                                                                                    |                                    |
| Densité de vapeur relative:                     | non déterminé                                                                                                                                                                      |                                    |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow): | Non applicable aux mélanges.                                                                                                                                                       |                                    |

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30

Version: 4.0

page: 8/15

(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

|                            |                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Décomposition thermique:   | 145 °C, 130 J/g<br>(température Onset)<br>320 °C, 170 J/g<br>(température Onset)<br>Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU. |
| Viscosité dynamique:       | env. 108 mPa.s<br>( 20 °C)                                                                                                                                                                             |
| Viscosité, cinématique:    | env. 86 mm <sup>2</sup> /s<br>( 40 °C)<br>(calculé à partir de viscosité dynamique)                                                                                                                    |
| Solubilité dans l'eau:     | dispersible                                                                                                                                                                                            |
| Solubilité (quantitative): | Pas de données disponibles.                                                                                                                                                                            |
| Solubilité (qualitative):  | Pas de données disponibles.                                                                                                                                                                            |
| Poids moléculaire:         | Pas de données disponibles.                                                                                                                                                                            |
| Autres informations:       | Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.                                                                                      |

### Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous forme non solide ou sous forme de granulé.

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:  
non comburant (Règlement (CE) N° 440/2008, A.21)

### Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

### Matières incompatibles

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

### Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:  
Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:  
145 °C  
(température Onset)  
320 °C



# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30

Version: 4.0

page: 9/15

(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

(température Onset)

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

## 11. Données toxicologiques

### Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

### Toxicité/Effets aigus

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Toxicité modérée après une ingestion unique. Faible toxicité après une inhalation de courte durée. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

#### Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 500 - < 2,000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

#### Inhalation

Type de valeur: CL50

espèce: rat

Valeur: > 4.3 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

durée d'exposition: 4 h

Test réalisé avec un aérosol.

Concentration la plus élevée techniquement possible.

#### Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 5,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

#### Evaluation des autres effets aigus

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Irritant par contact avec la peau Non-irritant pour les yeux. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

#### Peau

espèce: lapin

Résultat: Irritant.

#### Oeil

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30  
Version: 4.0

page: 10/15  
(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

espèce: lapin  
Résultat: non irritant

### Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: Le produit contient 1,2-benzisothiazolin-3-one (CAS-No.: 2634-33-5) Le produit contient un mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1) (N°CAS:55965-84-9). La substance peut provoquer une sensibilisation de la peau pour les personnes particulièrement sensibles. Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

test de Buehler  
espèce: cobaye  
Résultat: non sensibilisant

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA)  
espèce: souris  
Résultat: sensibilisant pour la peau

Danger par Aspiration  
non applicable

### **Toxicité/effets chroniques**

#### Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : pyraclostrobin*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée: En cas d'exposition répétée, la substance peut endommager des organes spécifiques. Organes cibles : foie, tractus gastro-intestinal et cavité nasale*

*Données relatives à : 1H-1,2,4-Triazole-1-ethanol,  $\alpha$ -[4-(4-chlorophenoxy)-2-(trifluorométhyl)phényl]- $\alpha$ -méthyl-*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée: L'administration orale répétée de grandes quantités peut causer des séquelles spécifiques aux organes. foie D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

#### Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Tératogénicité

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30

Version: 4.0

page: 11/15  
(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Evaluation du caractère tératogène: Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.

### Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

## 12. Données écologiques

### Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

#### Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 0.102 mg/l, Pimephales promelas

#### Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 0.06 mg/l, Daphnia magna

#### Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) 5.799 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata

CE10 (72 h) 0.991 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata

#### Effets chroniques sur poissons

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

NOEC (98 j) env. 0.00235 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.)

Données relatives à : 1H-1,2,4-Triazole-1-ethanol, α-[4-(4-chlorophenoxy)-2-(trifluoromethyl)phenyl]-α-methyl-

NOEC (36 j) 0.027 mg/l, Brachydanio rerio

#### Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

NOEC (21 j) 0.004 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

NOEC (31 j) 0.000365 mg/l, Mysidopsis bahia

Données relatives à : 1H-1,2,4-Triazole-1-ethanol, α-[4-(4-chlorophenoxy)-2-(trifluoromethyl)phenyl]-α-methyl-

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30  
Version: 4.0

page: 12/15  
(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

NOEC (21 j) 0.01 mg/l, *Daphnia magna*  
CE10 (21 j) 0.0175 mg/l, *Daphnia magna*  
-----

### Persistence et dégradabilité

#### Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : 1H-1,2,4-Triazole-1-ethanol,  $\alpha$ -[4-(4-chlorophenoxy)-2-(trifluoromethyl)phenyl]- $\alpha$ -methyl-

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).  
-----

### Potentiel de bioaccumulation

#### Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Facteur de bioconcentration: 379 - 507, *Oncorhynchus mykiss* (Méthode OCDE 305)  
L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Données relatives à : 1H-1,2,4-Triazole-1-ethanol,  $\alpha$ -[4-(4-chlorophenoxy)-2-(trifluoromethyl)phenyl]- $\alpha$ -methyl-

Facteur de bioconcentration: 385  
Ne s'accumule pas dans les organismes.  
-----

### Mobilité dans le sol

#### Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.  
La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

Données relatives à : 1H-1,2,4-Triazole-1-ethanol,  $\alpha$ -[4-(4-chlorophenoxy)-2-(trifluoromethyl)phenyl]- $\alpha$ -methyl-

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30  
Version: 4.0

page: 13/15  
(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

*Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.  
La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

### Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:  
Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

## 13. Données sur l'élimination

### Élimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

### Élimination des emballages:

Rincer le conteneur ou le revêtement selon les besoins pour l'élimination. Ajouter des résidus de rinçage pour vaporiser le réservoir. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés. Respecter les préconisations complémentaires figurant sur l'étiquette du produit.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

### Transport maritime

IMDG  
Classe de danger: 9  
Groupe d'emballage: III  
N° d'identification: UN 3082  
Étiquette de danger: 9, EHSM  
Polluant marin: OUI  
Dénomination technique d'expédition:  
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE  
DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(contient PYRACLOSTROBINE, TRIAZOLE  
MODIFIÉE)

### Sea transport

IMDG  
Hazard class: 9  
Packing group: III  
ID number: UN 3082  
Hazard label: 9, EHSM  
Marine pollutant: YES  
Proper shipping name:  
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS  
SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains  
PYRACLOSTROBIN, TRIAZOLE  
DERIVATIVE)

### Transport aérien

IATA/ICAO  
Classe de danger: 9  
Groupe d'emballage: III  
N° d'identification: UN 3082  
Étiquette de danger: 9, EHSM  
Dénomination technique d'expédition:  
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE  
DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(contient PYRACLOSTROBINE, TRIAZOLE  
MODIFIÉE)

### Air transport

IATA/ICAO  
Hazard class: 9  
Packing group: III  
ID number: UN 3082  
Hazard label: 9, EHSM  
Proper shipping name:  
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS  
SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains  
PYRACLOSTROBIN, TRIAZOLE  
DERIVATIVE)

### Autres informations

Le produit peut être expédié comme non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette inférieure à 450 L/450 kg en vertu des dispositions du TMD : Disposition spéciale

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30

Version: 4.0

page: 14/15  
(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

99(2). Exempté de la réglementation en cas de transport par route ou par rail conformément aux dispositions du TMD 1.45.1. Cette exemption prévoit qu'aucun document d'expédition de marchandises dangereuses ou signal de sécurité n'est requis pour ce produit lorsqu'il est transporté par voie terrestre ou par rail.

## 15. Informations sur la réglementation

### Règlements fédéraux

#### **Status d'enregistrement:**

Protection des cultures      DSL, CA      libre / exempté

#### **NFPA Code de danger:**

Santé: 2      Feu: 1      Réactivité: 1      Spécial:

#### **Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage**

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :



Crâne et os  
croisés dans un  
triangle inversé  
AVERTISSEMENT:  
Contient l'allergène soja.

ATTENTION:

Irritant pour la peau

LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT DE LES UTILISER

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

NE PAS prendre en interne.

NOCIF SI AVALÉ.

PEUT CAUSER UNE IRRITATION CUTANÉE.

Cause une irritation des yeux.

Empêcher d'atteindre les yeux.

Évitez tout contact avec la peau ou les vêtements.

Se laver soigneusement avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, de boire et d'utiliser du tabac.

NE PAS entrer ou permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité de 12 heures.

# Fiche de données de sécurité

## Insignia® Pro

Date de révision: 2025/10/30

Version: 4.0

page: 15/15

(30805843/SDS\_CPA\_CA/FR)

Portez une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

Porter un équipement de protection des yeux (des lunettes masques, un écran facial ou des lunettes de sécurité).

Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans un espace clos cabine et/ou cockpit.

Si les vêtements sont contaminés, retirez-les immédiatement et lavez-les séparément des vêtements ménagers. linge avant réutilisation.

Appliquer uniquement sur les cultures agricoles lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation et d'activité humaine telles que les maisons, les chalets, les écoles et les zones de loisirs est minime.

Tenez compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

## 16. Autres informations

### FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations

FDS rédigée le: 2025/10/30

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Insignia® Pro est une marque déposée de BASF Canada ou BASF SE

Date / mise à jour le: 2025/10/30

Date / Version précédente: 2022/04/01

Version: 4.0

Version précédente: 3.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ